PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. BROME-MISSISQUOI MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

19 mars 2007

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 19 mars 2007 à 19h, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier.

Présences

Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences

La directrice générale, Jacqueline Chisholm est aussi présente.

**Absences** 

Le conseiller Rodrigue Benoit est absent.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir constaté quorum, Monsieur le maire, ouvre la séance et donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Le sujet à discuter est le suivant :

1. Achat d'un poste informatique pour le bureau municipal

## 07-03-2241 1. ACHAT D'UN POSTE INFORMATIQUE POUR LE BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE : deux soumissions ont été reçues pour la fourniture d'un poste informatique pour le bureau municipal, soit :

Éducor: 1 298.63 \$ taxes incluses; MS Vocal: 1 509.84 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier appuyé par Martin Landreville et résolu

QUE: un poste informatique pour le bureau municipal soit acheté de Educor au coût de 1 298.63 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

## 07-03-2242 2. <u>MAIRE SUPPLÉANT</u>

CONSIDÉRANT QUE: par la résolution numéro 06-12-2170, Monsieur

Rodrigue Benoit avait été nommé maire suppléant

jusqu'au 4 juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Benoit est hospitalisé pour une période

 $pr\'esentement\ inconnue;$ 

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier appuyé par Clément Galipeau et résolu

QUE: la conseillère, Madame Ginette Lamoureux Messier, soit nommée maire suppléant et signataire des chèques en l'absence du maire, jusqu'au 4 juin 2007.

ADOPTÉ

07-03-2243	3. LEVÉE DE LA SÉANCE		
	Il est proposé par Serge Courchesne et unanimement résolu :		
	QUE la séance soit levée à 19h15		ADOPTÉ
	DIRECTRICE GÉNÉRALE  Jacqueline C. Chisholm	MAIRE Réal Pelletier	